



HE BAN KI MOON A l'attention du Secrétaire Général Nations Unies New York – NY 10017 USA

Massy, le 06 mai 2014

Objet : lettre d'Adhésion au Pacte Mondial des Nations Unies- «Global Compact»

Monsieur le Secrétaire Général,

J'ai l'honneur de vous faire savoir que Mondial Protection soutient les dix principes du Pacte Mondial des Nations Unies concernant les droits de l'homme, les normes internationales du travail, la protection de l'environnement et la lutte contre la corruption.

Par cette lettre, nous exprimons notre volonté d'intégrer ces principes dans la stratégie de notre groupe, sa culture, ses opérations quotidiennes et de les faire progresser dans notre zone d'influence ; également, de participer à des projets collaboratifs faisant progresser les objectifs de développement plus larges des Nations Unies, en particulier les Objectifs du Millénaire pour le Développement. Le groupe Mondial Protection fera, à cet égard, une déclaration publique de cet engagement à ses différents interlocuteurs.

Nous convenons également que l'une des obligations qui conditionne notre participation au Pacte Mondial est la publication annuelle d'une Communication sur le Progrès (COP), décrivant les efforts de notre entreprise dans l'intégration des 10 principes. Nous nous engageons donc à publier nos progrès dans un délai d'un an maximum à compter de notre date d'adhésion, et par la suite annuellement, en conformité avec les directives pour les Communications sur le progrès. Cette COP contiendra trois éléments :

- 1. Le renouvellement signé du dirigeant envers le Pacte Mondial et ses principes (document distinct de la présente lettre)
- 2. Une description des actions pratiques (politiques, procédures, activités) que l'entreprise a prises ou planifiées pour intégrer les thèmes des droits de l'homme, des normes internationales du travail, de l'environnement et de la lutte contre la corruption.
- 3. Une mesure des résultats des actions entreprises, ou des objectifs chiffrés.

Je vous prie de bien vouloir croire, Monsieur le Secrétaire Général, en l'assurance de ma plus haute considération

Pascal Kiekens

Président Directeur Général



